

Face à la crise

Cahiers > Donnez de la voix

Le 12 mai 2009 |

Avez-vous perdu vos économies ou votre boulot ? Avez-vous vu votre retraite diminuer ? Vous a-t-on refusé un prêt ? La crise financière touche de plus en plus la vie quotidienne des Européens. Ces temps difficiles nécessitent-ils des mesures très dures ? Et si oui, lesquelles ? Les marchés financiers doivent-ils être mieux régulés, et comment ? Les députés que vous élirez en juin vont devoir répondre à ces questions. Ce langage direct et sans langue de bois (ou presque), on peut le lire sur le site officiel du Parlement européen. Pas mal. Un langage... Mais les actes, où sont-ils ?



Et bien, des actes, il y en a aussi. Ainsi, depuis plusieurs années, des députés européens demandent à la Commission de mieux contrôler les agences de notation des produits boursiers. Les agences de notation sont des entreprises privées. Elles évaluent la qualité des produits financiers. Ces produits sont-ils sûrs, très risqués ? Ou même toxiques, pourris ? Le travail de ces agences de notation a été mis en cause dans la crise financière.

Elles avaient en effet bien noté des produits financiers pourris. On les accuse de ne pas être assez indépendantes de leurs clients : les banques et les sociétés financières.

C'est pour ces raisons qu'à partir de 2010, les agences de notation actives dans l'Union européenne seront mieux surveillées. Evidemment, il a fallu la crise financière pour que la décision soit prise. Ce n'est pas une révolution mais c'est mieux que rien. Et le grand débat européen est la crise économique. Comme les députés européens l'ont remarqué, elle nous concerne tous. La Commission européenne a annoncé, début mai, de très mauvaises nouvelles. La crise augmente et s'allonge. Officiellement, le chômage sera de 11% dans l'Union en 2010. D'ici fin 2010, on prévoit 8,5 millions d'emplois en moins à cause de la crise. Le nombre de chômeurs serait de 26,3 millions. Il y en avait officiellement 16,9 millions en 2007. Presque 10 millions en plus... Les députés européens vont avoir, eux, du boulot.

La Région face à la crise

Fin 2008, chaque niveau de pouvoir a cherché des solutions pour sortir plus vite de la crise. Les députés du Parlement wallon eux aussi ont présenté un plan de relance pour sortir de la crise. Et le gouvernement wallon y a consacré 1,5 milliard d'euros. Le plan de relance wallon veut en priorité améliorer les routes et les transports. Le gouvernement veut aussi encourager les entreprises et des particuliers à isoler, faire des économies d'énergie et moins polluer. Il a développé un système qui permet d'isoler sa maison sans devoir avancer l'argent des travaux. De plus, le plan accorde des prêts à taux 0% pour les ménages qui gagnent moins de 45 200 euros par an et des déductions sur les impôts. La moitié du

logement wallon est mal isolé : l'idée est aussi de relancer l'emploi dans le secteur de la construction. La Région donne aussi un coup de pouce aux peu qualifiés qui trouvent un job via une Mission régionale pour l'emploi. Elle intervient dans les frais de déplacement et de garderie..

Enfin le gouvernement wallon a pris des mesures pour aider les entreprises : un médiateur pour aider les entreprises qui ont un problème de financement, 750 emplois APE (contrat Aides à la Promotion de l'Emploi) dans les très petites, petites et moyennes entreprises (moins de 50 personnes). Le commerce de détail, le commerce équitable et les entreprises de production d'énergies renouvelables peuvent aussi profiter du système APE. Les grandes entreprises, elles, peuvent avoir une garantie de la Région pour développer leurs exportations. La Région a aussi créé une Caisse wallonne d'investissements. Les Wallons peuvent y déposer leur argent. Cet argent sera investi dans le développement durable. Le dépôt est garanti, les rendements intéressants. De plus, pour les citoyens wallons, il y a un avantage fiscal.